

## Motion présentée par les représentants du personnel élus au Conseil d'administration sur les listes SNES-SNEP, SNALC, UNSA et SUD-EDUCATION du mardi 25 novembre 2008

Les annonces faites par le Ministre de l'Education Nationale le 21 octobre sur le projet de Seconde qui doit s'appliquer dès la rentrée prochaine soulèvent de nombreuses inquiétudes sur ses conséquences :

1°) A l'évidence, la diversité de l'offre de formation ne sera pas accrue, mais réduite :

- Le passage à 21 heures « d'enseignement général » en Tronc Commun va diminuer le nombre d'heures dans chaque discipline et contraindre les élèves et leurs familles à choisir en complément dans le cadre des modules « exploratoires » ou « d'approfondissement » les mêmes disciplines qu'ils suivent en Tronc Commun, mais qui ont perdu des heures, comme le Français, les Maths, la SVT ou la Physique-Chimie, au détriment des options actuelles (latin, SES, ISI, ISP, PCL...)
- Le silence du ministre sur le travail en demi-classe qui atteint 7 heures dans la Seconde actuelle est inquiétant et laisse penser qu'il est voué à disparaître. Or ces dédoublements, ce travail en groupe, sont très bénéfiques pour les élèves.
- La réforme qui n'autorise pas les élèves à faire plus que les 27 heures de cours fera disparaître bien des options comme les arts plastiques, le théâtre, la musique, le cinéma ou la LV3 qui permettent justement à l'élève de diversifier ses apprentissages et contribuent à l'aider dans son orientation.

2°) La réforme est menée avec une précipitation très inquiétante :

- Comment informer maintenant les élèves de Troisième sur les choix qu'ils doivent faire, alors que la version finale de la réforme de la Seconde est loin d'être fixée (que deviennent les sections européennes, par exemple ?) et que le cycle terminal lui-même n'est pas du tout défini ? C'est en novembre, donc en ce moment, que les brochures de l'ONISEP sont distribuées aux collégiens de Troisième pour leur orientation en Seconde !
- Aujourd'hui, aucun des nouveaux programmes de cette réforme n'a été fixé ! Comment croire que les contenus à enseigner puissent être élaborés avec sérieux en si peu de temps ? Comment croire qu'ils puissent être opérationnels en septembre prochain ? Et pour ce qui est des manuels scolaires, les Conseils régionaux, les municipalités et les Collectivités locales ont-ils le temps de prévoir les crédits nécessaires à leur renouvellement ?

3°) La réforme fait encore disparaître de nombreux emplois :

- La diminution des horaires en Seconde va nécessairement et malheureusement entraîner une suppression supplémentaire des postes. Le budget 2009 a déjà prévu de faire disparaître 13 500 postes en plus des 11 700 qui ont disparu à cette rentrée. La réforme que le Ministre de l'Education Nationale veut mettre en place va encore accroître ce déficit ! Elle tente de justifier en fait de manière pédagogique une politique de restriction budgétaire.
- La réforme va à l'évidence porter atteinte à la diversité des enseignements, mettre en concurrence des disciplines et faire disparaître des postes d'enseignants exerçant dans des disciplines jugées « secondaires » comme le latin, le grec, la musique, le théâtre...
- Comment organiser les enseignements de manière structurée en les semestrialisant ?

4°) La réforme ne tient pas compte des difficultés de sa mise en place dans les établissements :

- La semestrialisation et la possibilité de changer de modules d'un semestre à l'autre vont poser de nombreux problèmes parfois insurmontables aux équipes administratives chargées de leur mise en place : comment prévoir les moyens nécessaires à la DHG ? Comment organiser les services des enseignants et les emplois du temps qui seront *de facto* redéfinis après « la semaine de bilan » en fin de premier semestre ? Selon quels critères se fera réellement l'inscription dans ces modules ? Loin de la liberté de choix tant annoncée, les élèves seront « incités » localement à choisir un module « exploratoire » ou « d'approfondissement » pour remplir les modules où il y aura des places.

Imposer une réforme sans réelle concertation et de manière précipitée pose de trop nombreux problèmes alors qu'elle ne résout pas ceux du lycée d'aujourd'hui.

C'est pourquoi les représentants du personnel élus au Conseil d'administration sur les listes SNES-SNEP, SNALC, UNSA et SUD-EDUCATION demandent le report à la rentrée 2010 d'une réforme de la classe de Seconde. Ils demandent que la réforme du lycée soit le fruit d'une collaboration et d'un travail commun avec tous les acteurs de la communauté éducative, enseignants, conseillers d'orientation, chefs d'établissement, parents et élèves, pour transformer le lycée et améliorer la réussite de tous les élèves.